



La production porcine française dans la compétition internationale



La production porcine est exposée de manière croissante aux lois du commerce international. A l'heure où les mécanismes de protection des marchés sont remis en cause dans l'esprit des négociations futures sur l'OMC, où des contraintes nouvelles apparaissent, génératrices de coûts, la notion de compétitivité des élevages de porcs n'est pas un vain mot. Où en sommes-nous ?

La France dans l'Union : une compétitivité qui s'est affirmée

Une part de marché accrue

A l'échelle de l'Union Européenne qui constitue encore pour le moment l'essentiel de notre marché, la compétitivité de la filière porcine française est plutôt bonne : l'évolution relative de la production dans les différents pays en témoigne.

Dans l'ensemble de l'Union (ou plutôt, de l'ex-CEE considérée à 12 pays) dont la progression moyenne a été de 24 % entre 1985 et 1998, les situations des pays-membres ont été très contrastées et plusieurs groupes se distinguent :

- **les pays ayant perdu des parts de marché** ; l'Allemagne est tout particulièrement concernée en raison, d'une part, de l'effondrement de la production dans les Länder de l'ex-RDA, d'autre part, des handicaps structurels à l'Ouest (exploitations de petite taille, peu spécialisées, ...).

- **ceux qui stagnent ou progressent modérément** (moins de 20%) ; cela concerne le Royaume-Uni, l'Italie et surtout les Pays-Bas, déjà fortement contraints sur cette période par leur situation environnementale.

- **la Belgique, le Danemark et surtout la France** dont la progression a été considérable sur la période (environ 60%).

- **enfin l'Espagne**, qui détient la palme avec un accroissement de plus de 90% et poursuit sa progression .

Des élevages français techniquement efficaces

Au palmarès de l'efficacité technique dans l'Union Européenne (UE), les élevages français figurent en bonne place. Ils appartiennent au peloton de tête pour la productivité numérique des truies avec le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, devançant l'Allemagne et plus nettement encore l'Espagne et la Belgique (même si les références disponibles représentent insuffisamment les grandes firmes

Résumé

L'article met l'accent sur la bonne position compétitive de la filière porcine française au sein de l'Union Européenne, dont attestent les parts de marché conquises, mais aussi l'efficacité technique et le niveau des coûts de production des élevages français.

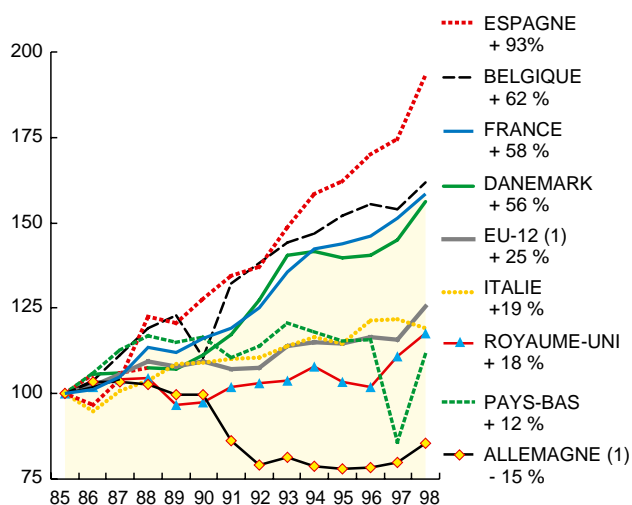
L'attention est également portée à l'essor de nouveaux compétiteurs : les Etats-Unis mais aussi, plus près de nous, l'Espagne. Le cas américain est plus particulièrement étudié en soulignant les spécificités des modes d'organisation à l'origine du développement de la production.

Enfin, la question des enjeux pour l'avenir est posée, dans un contexte où les règles du jeu évoluent : réduction des protections douanières, développement des échanges mondiaux de viande porcine, émergence dans l'Union elle-même de contraintes fortes suscitées par la demande des citoyens. Face à cette nouvelle donne, quelles peuvent être les stratégies d'adaptation ?

Yvon SALAÜN



Evolution de la production des principaux pays de l'UE Indices en base 1985 et évolutions 1998/1985, en %



intégratrices à l'origine de la récente croissance espagnole).

L'efficacité alimentaire est également très proche en France, au Danemark et aux Pays-Bas : le léger avantage néerlandais (0,06 point d'indice) imputable à la bonne qualité du parc de bâtiments reste limité si l'on considère la variabilité interne à chaque pays (l'écart-type est de 0,20 point environ).

En terme de coût de production, la France obtient l'avantage sur les Pays-Bas (20 centimes/kg), qui devançant eux-mêmes le Danemark (de 30 c/kg), ces deux pays étant pénalisés par leurs charges de structure élevées. Mais dans le même temps, certains groupes intégrateurs espagnols font état de coûts très faibles (de l'ordre de 7 F/kg de carcasse).

L'émergence de nouveaux compétiteurs

Quoiqu'encore modeste au regard des quantités produites, le volume des échanges internationaux s'accroît. L'UE est elle-même devenue un exportateur significatif : de 400 000 tonnes en 1985 à plus d'un million de tonnes en 1997 puis 1998, et près d'un million et demi en 1999. La situation sur son marché intérieur n'est donc pas indifférente à celles des marchés tiers convoités et de nos concurrents sur ces marchés.

D'autres bassins de production ont également affirmé leur présence

sur la scène porcine internationale au cours de la dernière décennie : au premier rang d'entre eux, les Etats-Unis ont focalisé l'attention de tous les observateurs européens, en raison des modalités spectaculaires de leur développement porcine.

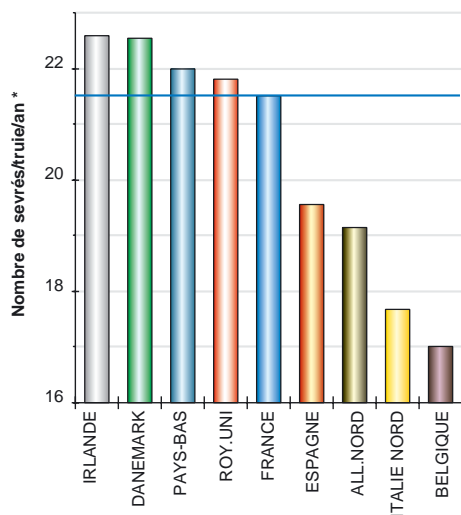
Un signe tangible de cette évolution américaine est matérialisé par l'augmentation sensible de ses exportations de viande de porc (même si l'accroissement concomitant des importations de porcs vivants en provenance du Canada a conduit à prolonger une situation de quasi-équilibre production-consommation).

Vers le milieu des années 80, la production porcine américaine traditionnelle, située dans le Corn Belt, s'est révélée incapable de satisfaire la demande intérieure. Des firmes ont alors investi lourdement pour développer de nouveaux systèmes de production, notamment dans le sud-est du pays (Caroline du Nord). Très rentables, ceux-ci ont progressé très rapidement, gagnant d'autres régions et poussé certains éleveurs à s'adapter. Actuellement, une production capitaliste et une production performante de grands élevages familiaux dans le Corn Belt se développent au détriment des unités traditionnelles peu performantes (" le porc au bout du champ de maïs ").

Les grandes firmes détiennent à elles seules aujourd'hui près de 40% du cheptel américain de truies.

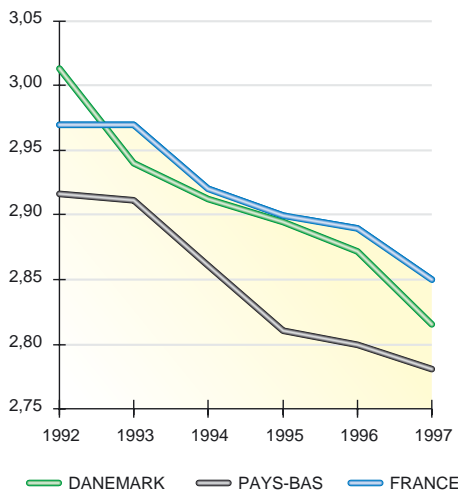
Ce développement par les grandes entreprises intégratrices a concerné principalement l'élevage (génétique, naissance, parfois engraissement) et la production d'aliments mais pas toujours l'abattage et l'industrie d'aval. Les animaux, pro-

Comparaison de la productivité numérique des truies dans différents bassins européens en 1997



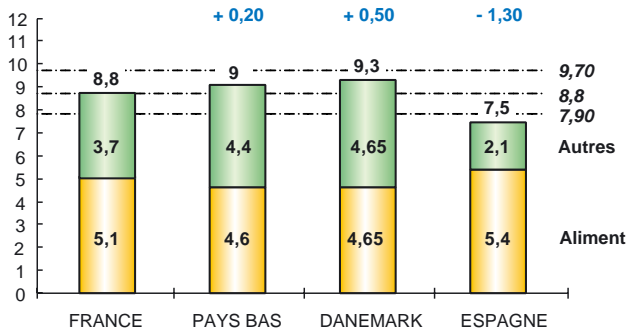
(*) résultats corrigés selon une définition standardisée de la truie

Evolution comparée de l'indice de consommation en engraissement en France, aux Pays-Bas, et au Danemark





Coûts de production comparés dans différents pays de l'Union Européenne



duits dans des " méga-unités " généralement conduites en multisites, sont parfois transportés sur de longues distances vers les zones d'abattage du Middle West. Dans d'autres cas cependant, des filières complètes ont été mises en œuvre.

Au-delà de ces évolutions structurales spectaculaires, la production américaine se distingue aussi par le niveau très bas de ses coûts de production. Ils peuvent être appréhendés au travers des résultats technico-économiques disponibles, mieux connus toutefois pour les élevages familiaux que pour les grands intégrateurs, peu enclins à la transparence.

Ainsi, ces éleveurs " indépendants " de l'Iowa affichent en 1998, en comparaison des données françaises (source: GTE-Tableau de bord), des niveaux de coût nettement inférieurs pour tous les postes : -26 % pour le coût alimentaire, -10 % pour les charges de bâtiment, -36 % pour la main d'œuvre, -23 % enfin pour le coût total (hors coût de renouvellement) qui s'établit à 6,37 F/kg de carcasse contre 8,29 en France.

Autour de ces valeurs moyennes, la variabilité est très comparable en France et aux Etats-Unis (le coefficient de variation atteint environ 11 % dans les deux cas) ; le tiers des meilleurs élevages de

l'Iowa affiche ainsi un coût de production de 5,65 F/kg de carcasse et les 10 % les plus efficaces seulement 5,11 F.

Le coût moyen dans les grandes fermes d'élevage se positionnerait au niveau du tiers supérieur des élevages indépendants, soit 5,60 - 5,70 F/kg de carcasse.

L'avantage américain ne doit rien à l'efficacité technique. La productivité numérique des truies dans les élevages indépendants reste modeste : 16,6 sevrés/truie/an en moyenne en 1998, à comparer aux 20,2 porcelets sevrés des élevages français (source : GTE) ; de même, l'indice de consommation en engraissement est sensiblement plus éle-

vé dans les élevages de l'Iowa. La productivité du travail enfin est très semblable dans les deux pays.

Utilisant un matériel génétique et, pour partie, des techniques d'origine européenne, les grandes structures d'élevage de Caroline du Nord font état de résultats techniques comparables à ceux des élevages français pour la productivité numérique, voire pour l'indice de consommation. L'efficacité de la main d'œuvre y serait même un peu meilleure en raison des efforts de rationalisation accomplis et du bénéfice d'économies d'échelle.

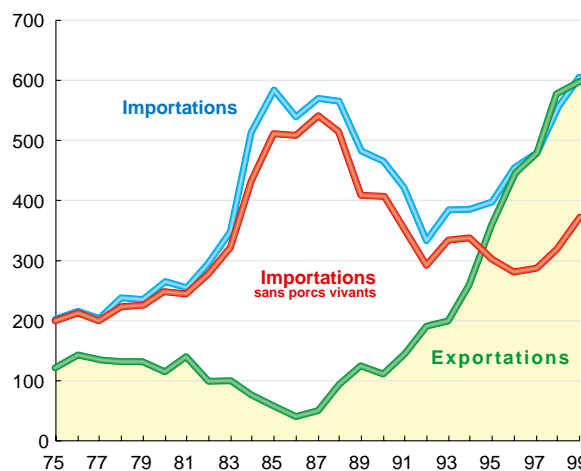
A souligner au contraire, la qualité des carcasses américaines, qui reste sensiblement inférieure au standard européen.

Mais l'essentiel de l'avantage économique américain tient en fait au prix des facteurs :

- **l'aliment**, après une flambée due aux cours céréaliers en 1995 et 1996, a très fortement baissé pour se situer au début de 1999 à moins de 100 \$/tonne pour un aliment porc charcutier (soit 0,60 F/kg), à comparer aux 0,90 à 1 F que nous connaissons

« Le coût moyen dans les grandes fermes d'élevage serait de 5,60 à 5,70 F/kg de carcasse »

Les échanges porcins aux Etats-Unis (en milliers de tonnes d'équivalent-carcasse)



Source : d'après ITP USDA



Les principales firmes de production porcine aux Etats-Unis (1999)

Rang	Société	Nb truies x 1000	99/98 %	USA %
1	Smithfield Foods ⁽¹⁾	660	+336	11
2	ContiGroup ⁽²⁾	162	0	3
3	Seaboard Corp.	145	+16	2
4	Prestage Farms	121	-3	2
5	Cargill	110	-8	2
6	Iowa Select Farms	90	0	1
7	Purina Mills	80	+7	1
8	Farmland Ind.	67	+38	1
9	Goldsboro	66	+3	1
10	Hanor Comp.	64	0	1
Total 10 firmes		1690	+65	27
Total 50 firmes		2601	0	41
Cheptel truies USA ⁽³⁾		6291	-9	100

⁽¹⁾ reprise de Carroll's et Murphy Family Farms

⁽²⁾ reprise de Premium Standard Farms ⁽³⁾sept 99

Source: Successfull Farming

Quels enjeux pour demain ?

Des règles du jeu qui évoluent

La réforme de la Politique Agricole Commune a eu pour objectif de rapprocher les niveaux de prix intra-européens de ceux ayant cours sur le marché mondial. Dans le même temps, les négociations de l'Uruguay Round limitaient les niveaux de protection du marché européen, favorisaient l'accès préférentiel de quantités limitées de marchandises en provenance des pays tiers et limitaient le volume et le niveau des restitutions aux exportations.

Pendant, au terme de ces réformes, la perméabilité des marchés est encore loin d'être totale. La protection du marché communautaire reste convenablement assurée jusque l'an 2000 (avec plus de 3 F/kg). S'agissant de la capacité concurrentielle des marchandises d'origine américaine, il convient d'ajouter au montant précédent les coûts d'approche transatlantique (entre 1 et 2F), la somme de ces deux montants excédant largement le différentiel de coût de production (environ 2F). Par contre, la

(atteints également après une baisse importante).

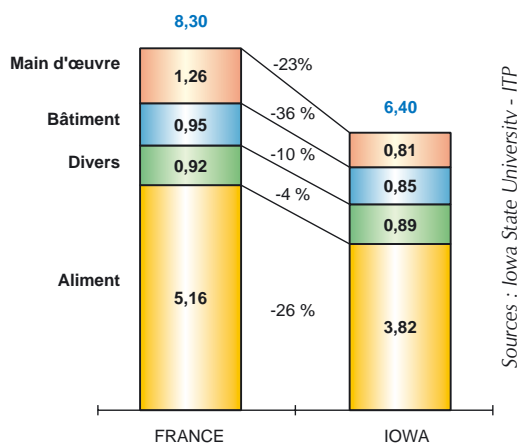
degré de qualification de cette main-d'œuvre.

- **le prix des bâtiments porcins**, standardisés et, le plus souvent, peu sophistiqués, est inférieur d'environ 40 à 50 % à ceux observés en France ;

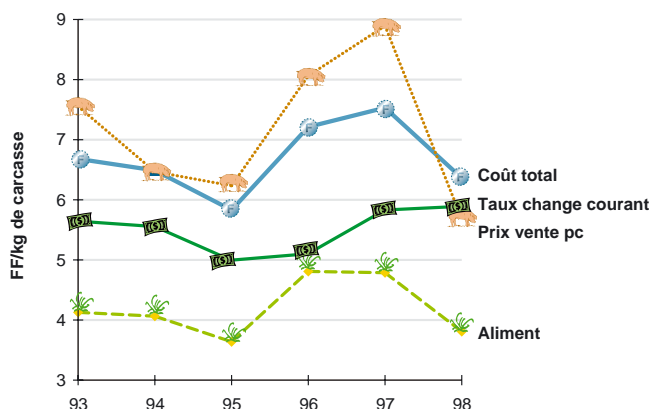
- **celui de la main d'œuvre** est aussi plus faible, avec toutefois de fortes variations selon le contexte économique de chaque Etat et, bien évidemment, le

Enfin, ces comparaisons de coûts sont nécessairement tributaires de taux de change qui subissent des fluctuations importantes sur le moyen terme : ainsi, la valeur du dollar en francs s'est appréciée de 15 % entre 1992 et 1999 réduisant dans les mêmes proportions l'avantage compétitif des Etats-Unis.

Coûts de production comparés en France et aux Etats-Unis en 1998 (hors renouvellement)



Evolution des coûts et des prix de 1993 à 1998 dans les élevages indépendants de l'Iowa





concurrence américaine est d'ores et déjà effective sur les marchés tiers (Japon,...).

De nouvelles réformes s'annoncent :

- L'Agenda 2000 aura pour contrainte de réduire les dépenses agricoles tout en préparant l'entrée des Pays d'Europe Centrale et Orientale. Il devra aussi assurer la compatibilité des règles communautaires avec les engagements qui seront pris à l'issue du nouveau " round " de négociations de l'OMC.

- ces négociations viseront en priorité, du point de vue américain, à réduire les protections à l'importation, mais surtout les volumes des restitutions aux exportations européennes. Si les enjeux peuvent s'avérer considérables, il faut toutefois se garder d'une analyse trop globale et considérer chaque type de produit sur son marché.

Reste-t-il un droit à la différence ?

Au-delà des dispositions réglementaires elles-mêmes, d'autres enjeux sont sous-jacents dans le débat difficilement entamé à

Seattle, et notamment la capacité de l'Europe à faire reconnaître la légitimité de contraintes répondant à une demande de ses citoyens ; parmi lesquelles :

- **les règles de protection environnementale** qui peuvent être à l'origine de handicaps compétitifs, et dont certains pays s'affranchissent plus ou moins largement.

- **la protection sanitaire et la sécurité alimentaire**, qui peuvent motiver des entraves non tarifaires aux échanges : OGM, facteurs de croissance, ... illustrent ce type de débat. Par ailleurs, le contrôle sanitaire, l'assurance-qualité, la traçabilité ont un coût qui n'est généralement pas immédiatement absorbé par le marché.

- **les normes sociales** : les différences de coût du travail sont patentes et de nature à induire potentiellement des " délocalisations " (Brésil, ...)

- **les modes de production et d'élevage** : la question du bien-être animal peut-elle être traitée différemment par le citoyen (qui édicte des règles contraignantes au nom de principes d'éthique)

et le consommateur (qui pourrait préférer des produits importés à plus bas prix n'ayant pas supporté ces mêmes règles).

Quelles stratégies d'adaptation à une nouvelle donne ?

Plusieurs dimensions doivent être explorées simultanément :

- maintenir des instruments de **gestion du marché** efficaces

- assurer la **préférence communautaire** lorsque des conditions de production suboptimales sont le fait d'une demande des citoyens

- adapter les **modes de production et d'organisation de la filière**. La recherche de compétitivité doit continuer à passer par la réduction des coûts de production, mais la segmentation croissante des marchés devrait aussi permettre de capter une demande spécifique en générant de la valeur ajoutée.

- enfin, la production porcine souffre actuellement à l'évidence d'un déficit d'image qui justifierait une **communication** adaptée. ■

L'Europe sera-t-elle capable de faire reconnaître la légitimité de contraintes répondant à une demande de ses citoyens ?

Synthèse présentée lors de la 5^{ème} journée régionale porc
EDE - Chambres d'Agriculture de Bretagne - 24 novembre 1999 - Loudéac

Contact :

yvon.salaun@itp.asso.fr